



1 rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard
www.apcbriere.fr
E-mail : proprietaires-chaumieres@apcbriere.fr

A l'attention des candidat(e)s aux élections municipales.

Saint-Lyphard, le 8 janvier 2020

Madame, Monsieur,

En qualité de tête de liste pour les prochaines élections municipales vous vous préparez à être à la fois maire d'une commune, membre important d'une communauté de communes et membre du bureau du syndicat mixte gérant le Parc Naturel Régional de Brière.

De notre côté, notre association, l'APCB « Association des Propriétaires de Chaumières en Brière » qui représente plus de 250 familles, a comme vocation de porter la voix des propriétaires de chaumières face aux nombreux problèmes rencontrés par les toitures en chaume.

Afin de mieux connaître votre position sur les sujets liés à cette problématique et d'en informer nos adhérents, avant qu'ils ne soient appelés à se prononcer en mars prochain, nous souhaitons vous soumettre les questions ci-dessous.

Même s'il est fort probable que vous connaissiez la situation, nous nous permettons de joindre à ce courrier nos trois dernières « Lettre aux Adhérents » à partir desquelles vous pourrez mieux comprendre nos inquiétudes, nos interrogations et l'avancée des projets en cours.

Nos questions sont donc les suivantes :

- Etes-vous favorable à la protection et à la valorisation du patrimoine des chaumières comme l'impose la mesure 1.2.2 de la charte du Parc Naturel Régional de Brière ?, si oui, que comptez-vous faire pour préserver cet emblème majeur de la Brière ?, si non, pouvez-vous dire pourquoi ?
- Comment pensez-vous imposer au plus vite aux chaumiers l'utilisation de chaume de qualité sur nos toitures ? (voir la définition d'un chaume de qualité dans nos « Lettres aux Adhérents »), sachant que ce point est à la base de toutes les autres décisions.
- Etes-vous favorable au fait d'aider les propriétaires à supporter le cout exorbitant des toitures en chaume ? si oui, comment pensez-vous peser sur les diverses institutions pour obtenir ces aides ?, si non, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

.../...

- Etes-vous conscient que les PLU actuels sont quasiment discriminatoires, tant le cout des couvertures chaumes est excessif par rapport aux couvertures ardoises ?
- Quel est votre position concernant le maintien de l'obligation chaume dans les PLU ?.

Nous sommes ouverts aux discussions sur l'ensemble de ces sujets et souhaiterions recueillir vos réponses lors d'une rencontre à votre convenance. Nous nous permettrons de reprendre contact avec votre équipe dans quelques jours.

Afin d'être transparent, nous devons vous préciser que vos réponses, ou non réponse, ainsi que celles de vos collègues seront publiées dans une « Lettre aux Adhérents » spéciale « élections municipales » à paraître mi-février.

Dans l'attente de vos réponses nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le bureau de l'APCB